

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 07/04/2025**

**NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	14	0

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Maleville conformément à la délibération 2024-07-01 du 26/08/2024, sous la présidence de Madame Fabienne SALESSES, Maire.

Date de la convocation :

**31/03/2025**

**Présents :** Fabienne SALESSES – Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoints, Marguerite DIEUDE, Aurore FILHOL, Philippe GAUDON, Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Anastasia KWIATKOWSKI, Marie-Elisabeth PONS, Vincent POURCEL, Samuel TOURNIER.

**Absents excusés :** Stéphanie GILHODES-LHERM.

**Procurations :** 0.

**Secrétaire de Séance :** Vincent POURCEL.

**4ème classe : Ajustement du plan de financement**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Vu la délibération n° 2024-02-02 portant sur « Ecole – 4<sup>ème</sup> classe » en date du 19/02/2024,

Suite à l'ouverture des plis par le Maître d'œuvre et à l'analyse des offres des entreprises pour la construction de la 4<sup>ème</sup> classe de l'école l'Avenir,

Madame le Maire présente les offres HT des entreprises ainsi que celles qui ont été retenues :

N° de lot	Nom de l'Entreprise	Montant des offres	Montant des offres retenue
Maîtrise d'œuvre	MARTY Frères - Architecte		15 368.38 €
Lot 01 - Gros œuvre :	CAMMISAR MAZARS-BOYE	22 978.98 € 17 726.00 €	17 726.00 €
Lot 02 - Charpente bois –	SICOB	12 711.86 €	12 711.86 €
Lot 03 - Bardage zinc :	SOULIE	7 733.55 €	7 733.55 €
Lot 04 - Menuiseries ext. :	Miroiterie Villefranchoise	5 991.76 €	5 991.76 €
Lot 05 - Menuiseries int. :	LAUSSEL & FAU	10 229.00 €	4 370.00 €
Lot 06 - Plâtrerie:	SANHES JC	4 726.05 €	4 726.05 €
Lot 07 – Faux plafonds :	BELET ISOLATION	5 103.84 €	5 103.84 €
Lot 08 - Carrelage :	SANHES JC	2 610.00 €	2 610.00 €
Lot 09 – Peintures :	GASTON	4 527.90 €	4 527.90 €
Lot 10 – Electricité :	FAUCHE	19 949.93€	18 621.07 €
Lot 11 – Plomberie, chauffage, VMC :	MOLENAT ME ENERGIES	39 355.00 € 18 333.81 €	<u>18 333.81 €</u>
		<b>soit un total HT de</b>	<b>117 824.22 €</b>

*Acte rendu exécutoire après publication et  
dépôt en Sous-Préfecture du .....*

Considérant que la DETR a déjà été accordée par l'Etat sur le montant estimatif,

Considérant que le montant total des offres est supérieur à l'estimatif d'origine, Mme le Maire propose de revoir le plan de financement de la façon suivante :

Montant total des travaux HT de ..... **117 824.22 €**  
avec les financements prévisionnels suivants :

DETR (30% attribué sur montant initial de 89 990 €)	22.91 %	26 997.00 €
Département	20.00 %	23 564.84 €
MAIRIE autofinancement	57.09 %	67 262.38 €
		<hr/>
		117 824.22 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de maintenir la demande de subvention auprès du Conseil Départemental,
- D'approuver le plan de financement rectificatif ci-dessus,
- De donner pouvoir à Mme le Maire pour accomplir toutes les démarches administratives afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
**Fabienne SALESSES.**

